

Pacifier la circulation

Un projet de zone 30 s'appliquera cette année dans une grande partie du quartier. Objectif : apaiser la circulation automobile au profit des autres usagers.



La limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'avenue de Bourranville va être étudiée. (Photo O.D.)

Comment améliorer la circulation en évitant de sortir la planche à billets ? Équation difficile. La ville de Mérignac est bien placée pour le savoir. Avec ses quatre sorties de rocade, son aéroport, ses grappes de zones économiques et une population de 70 000 habitants, la deuxième commune de Gironde se creuse les méninges pour trouver le meilleur compromis de fluidité entre axes structurants et dessertes secondaires. Mardi soir, le sujet était à l'ordre du jour du conseil de quartier de Bourranville.

En l'occurrence, on a beaucoup parlé de quartier apaisé. « L'idée, en deux mots, consiste à modérer la circulation automobile au profit des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite », a résumé l'élu écologiste Gérard Chausset (EELV) devant une cinquantaine de personnes.

Enveloppe de 150 000 euros

Élus et techniciens de la CUB ont prévenu : il ne s'agit pas de révolutionner le fonctionnement du secteur à coups de dépenses coûteuses. Mais d'apporter çà et là des petits aménagements dissuasifs susceptibles d'assagir le citoyen automobiliste. « Nos moyens sont limités : environ 150 000 euros par quartier », a précisé d'emblée l'adjoint délégué à l'environnement et aux déplacements. Arlac, le parc du château et Capeyron sont déjà en cours de traitement. Bourranville leur emboîtera le pas cette année, tout comme Le Burck et les Eyquems. La Glacière suivra en 2014.

« Il s'agit de généraliser le principe de zone 30 à l'échelle d'un quartier », a souligné Aude Mérouze, de la direction territoriale ouest de la CUB. Tous les usagers y sont acceptés. « Les deux-roues peuvent y circuler en double sens, même dans les voies à sens unique », précise la technicienne.

La limitation de vitesse à 30 km/h doit, en théorie, générer une meilleure qualité de trafic et sécuriser les déplacements aux abords des établissements publics.

Avant-hier, les intervenants n'ont pas présenté un projet ficelé mais une sorte de rapport d'étape. Des pistes de travail tenant compte, dans la mesure du possible, des observations du bureau du conseil de quartier. À ce jour donc, rien n'est figé. Le périmètre d'étude de la zone 30 est délimité par les avenues Montesquieu (au nord), Verdun (au sud), la voie ferrée (à l'est) et la rue du Jard (à l'ouest).

Toutefois, la CUB estime à ce stade nécessaire de maintenir certains axes structurants à 50 km/h en raison de leur rôle de liaison urbaine. Et de citer : Montesquieu, Verdun, Jard, Bourranville, L'Émaillerie et Robert-Ballion. Mais au fur et à mesure des débats, des riverains ont fait bouger les lignes. Ils ont notamment recommandé le passage en zone 30 de l'avenue de Bourranville afin de sécuriser le carrefour avec la rue Wilson. « À une époque, la CUB devait étudier la possibilité d'un giratoire à ce croisement. Où en est le projet ? » a questionné un habitant. Rangé aux oubliettes. « Avec un rond-point, on serait sur un budget de 500 000 euros », a précisé l'élus méridional. Soit près du triple de l'enveloppe globale consentie. Irréaliste, donc. La suite de la discussion a porté sur des propositions d'aménagement de chicanes, potelets et autres passages protégés (entre l'allée des Chênes et le parc des deux villes), sur des inversions de priorité au cœur de secteurs dangereux. L'incivilité des automobilistes occupant les trottoirs de l'avenue de Bourranville a été également dénoncée.

La concertation doit se poursuivre. Un projet finalisé sortira logiquement à la fin du premier semestre 2013, avec un démarrage des travaux prévu à l'automne.